



E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON

Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration

Délibération n° 2013 – 11 du 28 juin 2013

Objet : Approbation du budget supplémentaire du budget principal de l'exercice 2013

L'an deux mille treize, le 28 juin 2013, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 21 juin 2013.

Etaient présents :

Représentants de l'Etat : Préfecture du Val d'Oise : Geneviève Bernard

Membres élus des Collectivités :**Conseillers généraux :**

Gérard Lambert-Motte, Président de l'Établissement Public,
Jean-Pierre Béquet, Antoine Bonneval

Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat

Maire de la Commune de La Roche-Guyon : Christine Forge

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon

Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon : Andrée Cassou

Personnalité qualifiée nommée par le Propriétaire : Yolaine de La Rochefoucauld

Représentants du personnel : Chrystèle Pieszko, titulaire

Absents excusés ayant donné un pouvoir :**Personnalités qualifiées :**

Personnalité qualifiée nommée par le Conseil général : François Dupille

Propriétaire : Guy-Antoine de La Rochefoucauld

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 10

Nombre de votants : 12

Absents :

Représentants de l'Etat : DRAC : Jean-Pascal Lanuit

Membres élus des Collectivités :

Conseillers généraux : Guy Paris, Jean-Pierre Muller

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par le Conseil général : Bernard Toublanc

Représentants du personnel :

Abdo Bouzit, titulaire

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE 02 JUL. 2013
ARRIVÉE

Etaient également présents :

- Véronique Flageollet-Casassus, Directrice de l'Action culturelle du Conseil général du Val d'Oise
- Isabelle Petit, Direction de l'Action culturelle du Conseil général du Val d'Oise
- Yves Chevallier, Directeur de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Laure Atger, Administratrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Christine Dodier, EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)

CONSIDERANT,A la section d'exploitation :

- l'affectation des résultats cumulés antérieurs excédentaires de 6.277,49€ au budget 2013
- les modifications apportées en recettes, soit :
 - Une diminution de la prévision budgétaire sur les recettes de billetterie de l'établissement (compte 706)
 - L'ajustement des subventions (compte 74)
 - Les augmentations de recettes escomptées (comptes 6419 et 758)
 - La promesse de mécénat obtenue de la Fondation EDF, reportée partiellement à la section de fonctionnement
 - Les arriérés de remboursement de dépenses de formation attendus ; ainsi que les remboursements d'assurance prévus (compte 7718)
 - Le report du projet *Un Rêve de Lumières*, pour lequel une subvention de 30.000€ avait été demandée à la Région Ile de France.
 - Le report du projet d'exposition sur le contenu du chartrier du château pour lequel une subvention devait être demandée à la Communauté de Communes Vexin Val de Seine
 - L'obtention d'une subvention de 3.000€ du Parc Naturel Régional du Vexin français
 - La subvention de 10.000€ obtenue de la DRAC Ile de France pour l'accueil de la résidence musicale de l'Ensemble Zellig
- les modifications apportées à la prévision de masse salariale (chapitre 012), en conformité avec les dépenses réellement effectuées sur le premier semestre 2013
- les modifications apportées au chapitre 011, prenant notamment en considération :
 - les dépenses de Strict Entretien 2012 restant à réaliser
 - les dépenses de formation inscrites au Plan de Formation (adopté en concertation avec les délégués du personnel)
 - l'adaptation de la programmation culturelle, intégrant notamment le report du projet *Un Rêve de Lumières* (mais pour lequel des dépenses vont être engagées dès cette année, en partie grâce au mécénat de la Fondation EDF) et celui du projet d'exposition sur le contenu du chartrier, la programmation de moments conviviaux (tels que la Fête de la Musique, le Banquet citoyen, le Marché de l'Avent, non prévus au budget primitif) et les dépenses liées à la résidence de l'Ensemble Zellig.
- que le résultat prévisionnel à fin 2013 est équilibré

A la section d'investissement :

- l'affectation des résultats cumulés antérieurs déficitaires de 56.101,63€ au budget 2013
- l'intégration des restes à réaliser de l'exercice 2012 représentant : 204.809,09€ en dépenses et 256.902,68€ en recettes
- les besoins de mécénat
- l'absence de modifications réalisées sur l'opération d'investissement courant 2013
- que le résultat prévisionnel à fin 2013 est équilibré

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE

02 JUL. 2013

ARRIVÉE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

VU le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Après en avoir délibéré, approuve le budget supplémentaire du budget principal de l'exercice 2013.

Abstentions : 0

Votes contre : 0

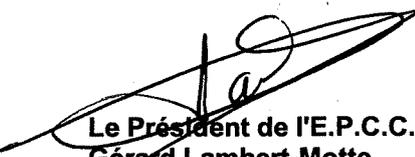
Votes pour : 12

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE 02 JUL. 2013

ARRIVÉE

Pour extrait conforme au registre des délibérations


Le Président de l'E.P.C.C.
Gérard Lambert-Motte

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le